

Edition 2007

Artisanat

dans les Pays de la Loire

47 519 établissements

5 233 créations et reprises
d'entreprises artisanales

144 900 salariés

15 751 apprentis



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat





Région Pays de la Loire



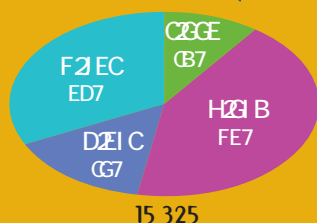
Région
PAYS DE LA LOIRE

Les établissements

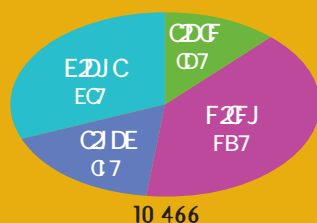
La répartition par activité

-  Alimentation
-  Bâtiment
-  Production
-  Réparation et services

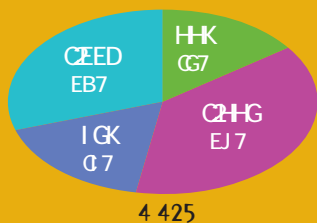
Loire-Atlantique



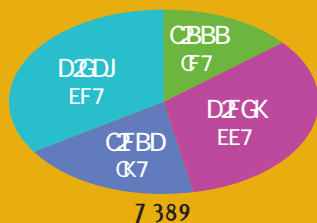
Maine-et-loire



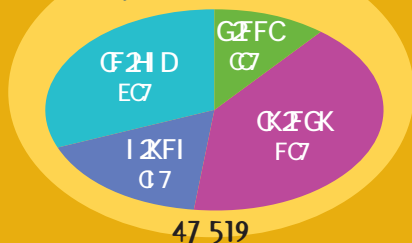
Mayenne



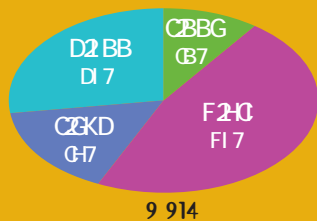
Sarthe



Pays de la Loire







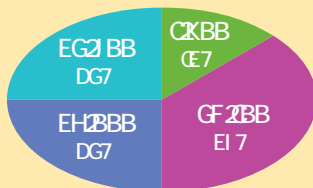
Vendée



Les salariés

Les entreprises artisanales des Pays de la Loire emploient 144 900 salariés au 1^{er} janvier 2007 :

-  Alimentation
-  Bâtiment
-  Production
-  Réparation et services



Source : Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire. Estimation au 1^{er} janvier 2007.

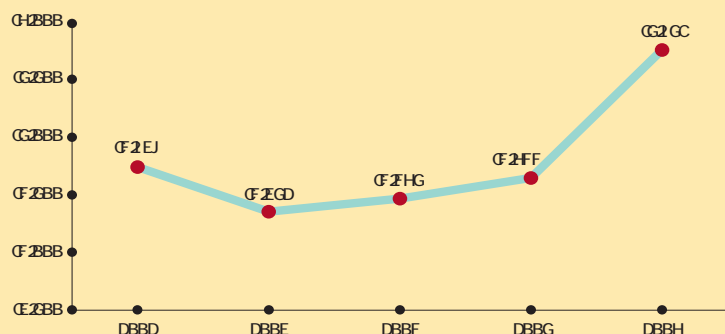
Les apprentis du secteur

Au 1^{er} janvier 2007 :

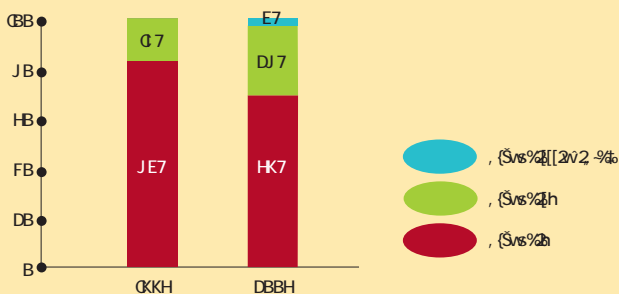
Les Pays de la Loire forment plus de 30 000 apprentis.

Les entreprises artisanales accueillent 15 751 jeunes en apprentissage. On dénombre dans les Pays de la Loire 35 apprentis pour 100 artisans.

Depuis 2003, le nombre de jeunes formés dans le secteur des métiers ne cesse d'augmenter :



Le niveau de formation des apprentis dans le secteur des métiers s'élève :

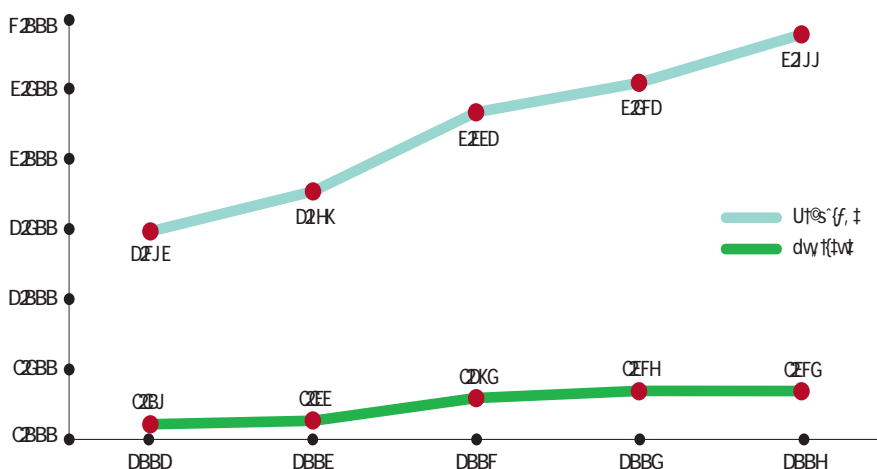


Source : Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire - 1^{er} janvier 2007.

La démographie des entreprises

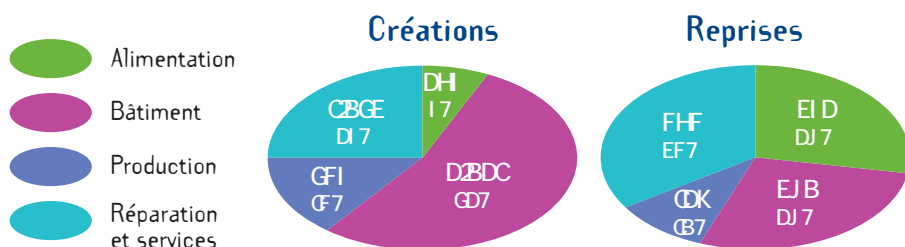
Le renouvellement des entreprises artisanales se fait grâce à la création ex nihilo de nouvelles entreprises et la reprise d'entreprises existantes.

Depuis 2002, les créations et les reprises d'entreprises artisanales sont en progression dans les Pays de la Loire :



22 241 entreprises ont été créées ou reprises en 5 ans dans les Pays de la Loire.

Répartition des créations et des reprises par activité :



Source : Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire - année 2006.

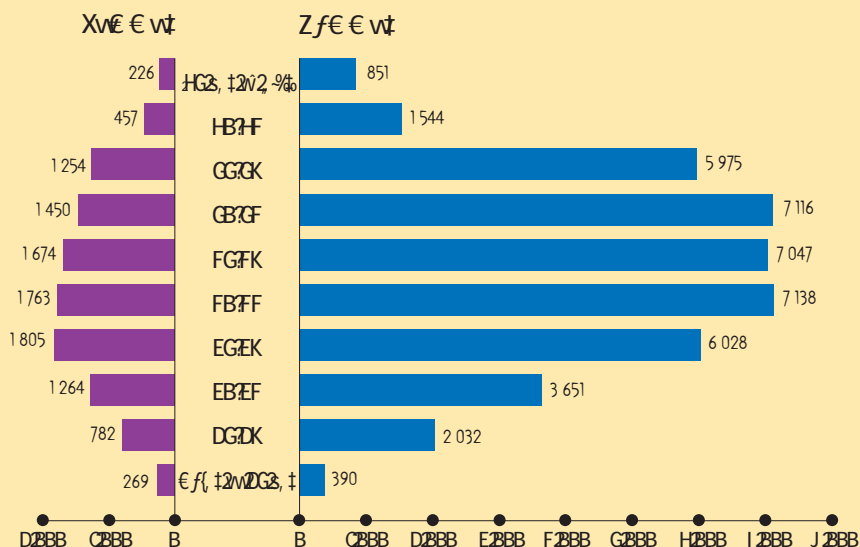
Les créations et les reprises en département

	Créations	Reprises
Loire-Atlantique	1 410	376
Maine-et-Loire	875	258
Mayenne	291	131
Sarthe	591	226
Vendée	721	354

Source : Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire - année 2006.

Les dirigeants

Pyramide des dirigeants par âge et sexe :

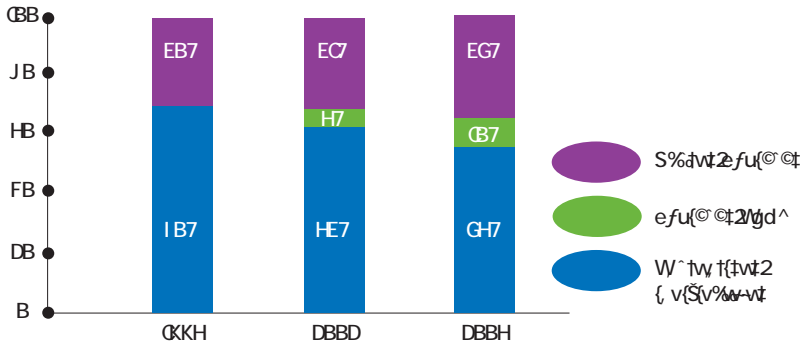


Au 1^{er} janvier 2007, 36% des artisans sont âgés de 50 ans et plus dans les Pays de la Loire et 21 % sont des femmes.

Source : Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire - 1^{er} janvier 2007.

La forme juridique

Tout en restant majoritaire parmi les entreprises artisanales, l'entreprise individuelle perd du terrain.



Source : Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire - 1^{er} janvier 2007.

La diversité des métiers

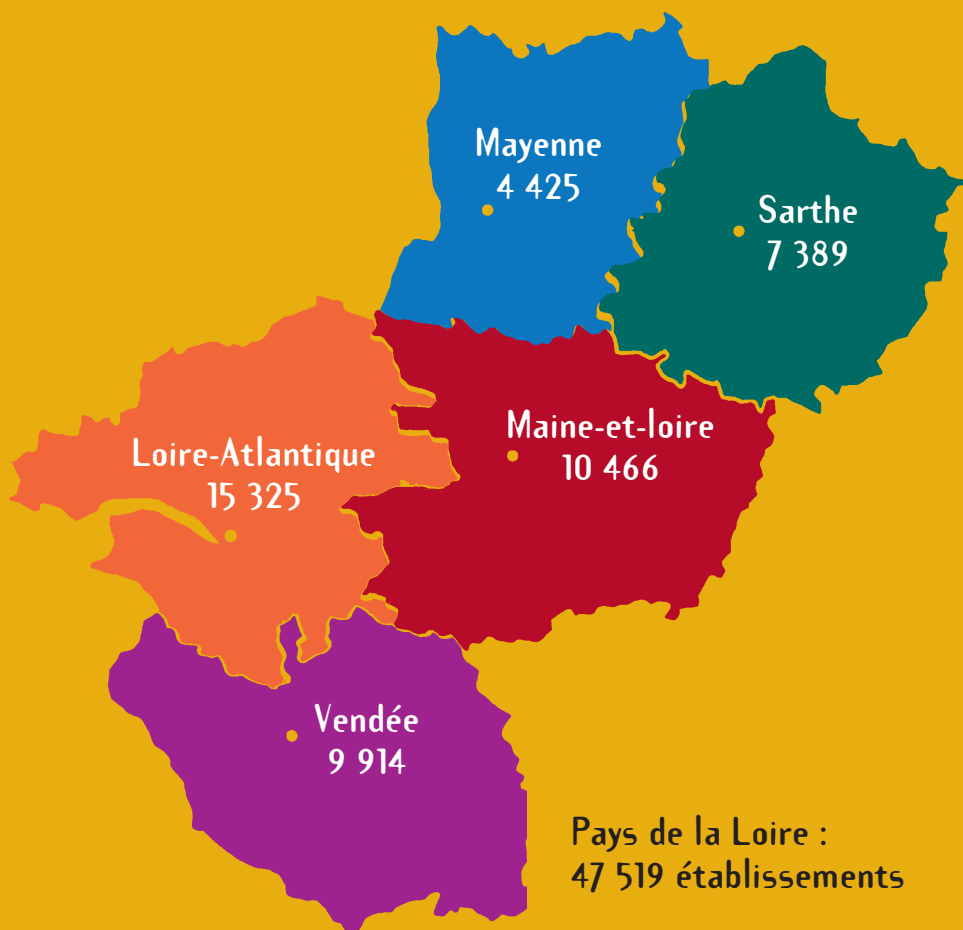
Le secteur de l'Alimentation comprend les activités de la boulangerie pâtisserie confiserie, boucherie charcuterie, plats à emporter (crêpes, pizzas...) et poissonnerie.

Le secteur de la Production comprend les activités de l'agroalimentaire, l'imprimerie et la sérigraphie, les laboratoires de photos, l'ameublement, la métallurgie et le travail des métaux, la mécanique générale et la sous-traitance pour l'industrie de production...

Le secteur du Bâtiment et de la Construction comprend les activités de gros œuvre (maçonnerie, charpente...), de second œuvre (peinture, plâtrerie, électricité, plomberie, chauffage...), de terrassement, de génie civil...

Le secteur des Services et de la Réparation comprend les salons de coiffure et d'esthétique, les fleuristes, la cordonnerie, la réparation d'appareils électroménagers, les retouches vestimentaires, la blanchisserie pressing laverie, les taxis et ambulances, la réparation et l'entretien de véhicules automobiles, cycles et motos...

La répartition géographique



Une entreprise artisanale est une unité juridique dotée de la personnalité morale ou physique. Elle est artisanale dès lors qu'elle est inscrite au Répertoire des Métiers géré par la Chambre de Métiers. Elle doit exercer à titre principal ou secondaire une activité de production, de transformation, de répartition ou de prestation de services et compter 10 salariés ou moins au moment de son inscription au Répertoire des Métiers.

Source : Chambres de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire - 1^{er} janvier 2007.

